

Casimir Delavigne, qui donnait sa sanction à tout nouveau pouvoir, qui sanctionna le pouvoir de Louis XVIII dans sa pièce intitulée : *Du besoin de s'unir après le départ des étrangers* ; qui sanctionna le pouvoir de Louis-Philippe dans son immortelle ou plutôt dans son éternelle *Parisienne* ; Casimir Delavigne sanctionna le pouvoir du primat des Gaules en traduisant pour lui le *Dies irae, dies illa*, qui fut chanté par les choristes de l'abbé Châtel lors de la messe que celui-ci dit en français pour le service funèbre de Kosciusko. L'abbé Châtel avait cela de bon qu'il s'était déclaré franchement pour les peuples contre les rois. Voici cette pièce, assez peu connue, et qui mérite de l'être davantage. C'est donc dans l'espoir d'accroître sa réputation que nous la mettons sous les yeux de nos lecteurs. Elle fut chantée à l'église française le 23 février 1831 :

Jour de colère, jour de larmes,
Où le sort, qui trahit nos armes,
Arrêta son vol glorieux !

A tes côtés, ombre chérie,
Elle tomba, notre patrie,
Et ta main lui ferma les yeux !

Tu vis, de ses membres livides,
Les rois, comme des loups avides,
S'arracher les lambeaux épars ;

Le fer, dégouttant de carnage,
Pour en grossir leur héritage,
De son cadavre fit trois parts.

La Pologne ainsi partagée
Quel bras humain l'aurait vengée ?
Dieu seul pouvait la secourir !

Toi-même, tu la crus sans vie ;
Mais, son coeur, c'était Varsovie :
Le feu sacré n'y put mourir !

Que ta grande ombre se relève ;
Secoue, en reprenant ton glaive,
Le sommeil de l'éternité !

J'entends le signal des batailles,
Et le chant de tes funérailles
Est un hymne de liberté !

Tombez, tombez, voiles funèbres !
La Pologne sort des ténèbres,
Féconde en nouveaux défenseurs !

Par la liberté ranimée,
De sa chaîne elle s'est armée
Pour en frapper ses oppresseurs.

Cette main qu'elle te présente
Sera bientôt libre et sanglante ;
Tends-lui la main du haut des cieux !

Descends pour venger ses injures,
Ou pour entourer ses blessures
De ton linceul victorieux.

Si cette France qu'elle appelle,
Trop loin, ne peut vaincre avec elle,
Que Dieu, du moins, soit son appui.

Trop haut, si Dieu ne peut l'entendre,
Eh bien, mourons pour la défendre,
Et nous irons nous plaindre à lui !

Nous ne croyons pas qu'aujourd'hui l'abbé Châtel soit mort ; mais, si nous jugeons de sa santé par les toiles d'araignée qui ornent les gonds et la serrure de l'église française, nous ne craignons pas d'avancer qu'il est bien malade.